

# Questionnaire administratif

Tous les champs marqués avec \* sont obligatoires. Questionnaire à retourner avec votre 1er versement :

- par poste : Croisés de Saint-André (pour Sandra/FSCF) - 11 Allée de Glain - 64100 BAYONNE
- par mail : fscf.foot.bayonne@gmail.com

## 1. Informations générales

Merci d'utiliser l'adresse mail de correspondance de votre association. Toutes les informations seront envoyées sur celle-ci.

Nom de l'association\* : .....

Comité départemental\* : .....

Nom et prénom du responsable\* : .....

Adresse\* : .....

Code postal\* : ..... Ville\* : .....

Téléphone\* : .....

E-mail\* : .....

**Nous participons avec\* :** • Nb équipe(s) U9 : ..... • Nb équipe(s) U11 : ..... • Nb équipe(s) U13 : .....

## 2. Transport

• Jour d'arrivée\* :  Vendredi 23 juin  Samedi 24 juin → Heure d'arrivée\* : .....

• Jour de départ :  Dimanche 25 juin (pas de départ avant 14h30) → Heure de départ\* : .....

• Déplacement en\* :  Voiture, précisez le nombre : .....  Mini-bus, précisez le nombre : .....

Bus, précisez le nombre : .....  Train  Avion

• L'organisateur propose un service de navette sur réservation :

	Nombre de forfait
<b>Forfait Navette pour le week-end : 5 € / personne</b>	
<b>Total (2.)</b>	

La réservation du forfait (uniquement pour les trajets gare – hébergement – complexe sportif dans la limite d'un aller et d'un retour par jour) implique impérativement le respect des horaires des navettes qui seront communiqués. Dans le cas contraire, l'organisateur se réserve le droit d'apporter une majoration au coût du transport dû à l'augmentation des amplitudes horaires et ne pourra être tenu pour responsable de tout retard dans le déroulement des compétitions. Transport uniquement pour les prestations réservées.

## 3. Hébergement

L'hébergement proposé sera en collectivité dans les établissements suivants : Lycée René Cassin (1 km), Collège Saint-Bernard (1,7 km) et Lycée Saint-Joseph (12,9 kms) selon les disponibilités et les dates d'inscription.

• Je réserve mon hébergement par les Croisés de Saint-André :  Oui.  Non.

	Nombre de	
	Personnes	Nuit(s)
<b>Chambre multiple + petit-déjeuner :</b>	Adultes :	
<b>20 € / personne / nuit</b>	Enfants :	
<b>Total (3.)</b>		

**La réservation (pour « Chambre multiple de 3-4 personnes / linge de lit et serviette non fournis + petit-déjeuner /sur place ») est à retourner accompagné d'un acompte et d'un chèque de caution (400 € par association).**

L'hébergement est à la charge de chaque association (en fonction de la réservation faite par vos soins).

### **Vous ne passez pas par l'organisateur pour réserver votre hébergement ?**

Pour des questions d'organisation, merci d'indiquer le nom et l'adresse de votre hébergement.

- Hébergement : .....
- Adresse : .....

## **4. Restauration**

La prestation complète (obligatoire pour toutes les associations participantes) se détaille comme suit :

**Forfait organisation + Repas chaud (samedi midi et soir, dimanche midi) + Cadeau de bienvenue.**

	Nombre de personne
<b>Prestation complète : 42 € / personne</b>	
<b>Total (4.)</b>	

**Les repas seront servis en self-service au sein du complexe sportif de la Floride dans le gymnase Robert Caillou.**

Nous vous proposons également les options suivantes :

	Nombre de personne
<b>Repas chaud du vendredi soir (19h00-20h30) : 12 € / personne</b>	
<b>Repas froid du dimanche soir (à emporter) : 10 € / personne</b>	
<b>Total (4. bis)</b>	

## **5. Récapitulatif**

<b>Total (2.)</b>	
<b>Total (3.)</b>	
<b>Total (4.)</b>	
<b>Total (4. bis)</b>	
<b>Total Général</b>	

### **Mémo :**

- Je complète et retourne ce bulletin COMPLET par la poste ou par mail.
- Je joins le règlement par chèque (acompte de 50 %).
- Si je réserve l'hébergement par les Croisés de Saint-André, je joins également le chèque de caution de 400 €.
- Si j'ai besoin d'une facture, je le précise ici :  Facture demandée.

### **Règlement de l'acompte**

L'acompte de 50 % à verser au plus tard le **31 mai 2023** par chèque ou virement (sur demande).

Le règlement de l'acompte est à adresser par chèque (libellé à l'ordre de « Les Croisés SA Bayonne ») à l'adresse suivante : **Croisés de Saint-André – A l'attn de Sandra FSCF - 11 Allée de Glain – 64100 BAYONNE**

**Vos réservations pourront être modifiées sans pénalité jusqu'au 11 juin 2023 inclus.**

Après cette date, les réservations seront fermes et définitives et les montants déjà versés et restant dû seront acquis à l'organisateur « Les Croisés de Saint-André ».

Attention, aucune prestation ne sera réservée en cas d'absence du chèque d'acompte.

### **Règlement du solde**

Le règlement du solde sera à verser lors de votre arrivée. La remise des dossiers administratifs et techniques à l'arrivée sera conditionnée par le versement du solde du décompte.